

SCPO “Section Tennis”
97, avenue du Président Allende
94400 - VITRY sur Seine
(Accès : Rue Pasteur prolongée)
Tél : 01.46.80.40.05
E-mail : scpotennis@orange.fr
Site : www.scpo-tennis.com

INVITATIONS

Règlement

- Chaque adhérent bénéficie de trois invitations gratuites dès son inscription (valable pour l'année sportive).
- Les invitations sont autorisées les jours de la semaine jusqu'à 18h. Elles sont interdites le weekend.
- En dehors de ces créneaux, il n'est pas possible de réserver un terrain avec un invité (voir Règlement intérieur), sauf si validation préalable par un membre du bureau.
- Une fois les 3 invitations annuelles utilisées, un adhérent peut en racheter auprès d'un membre du bureau.

Nota : *Toute réservation avec « invité » consomme une invitation même si celle-ci est ensuite annulée.*

TARIF UNIQUE DE L'INVITATION
20€ l'heure